

Saint-Laurent tels l'érable à sucre, le hêtre à grandes feuilles, l'orme blanc, le tilleul d'Amérique, le frêne rouge, le chêne blanc et le noyer cendré, d'autres essences feuillues qui ne poussent pas plus au nord, par exemple le tulipier, le magnolia à feuilles acuminées, le faux bananier, le mûrier rouge, le chicot du Canada, le gainier du Canada, le nyssa sylvestre, le frêne anguleux, le sassafras, le noyer à noix douces, le noyer à noix de cochons, le chêne noir et le chêne des marais. En outre, le noyer noir d'Amérique, le sycomore et le chêne bicolore se trouvent presque exclusivement dans cette région. Les résineux y sont peu nombreux et comprennent surtout le pin blanc, le mélèze laricin, le cèdre rouge et la pruche, qui sont très dispersés.

Prairies. Bien qu'elles ne constituent pas une région forestière, les prairies du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta comportent plusieurs espèces d'arbres en peuplements importants. Le peuplier faux-tremble forme des bosquets ou «bouquets» autour des dépressions humides, et des peuplements denses le long de la limite septentrionale. On rencontre fréquemment d'autres espèces de peuplier, ainsi que des saules et des épinettes blanches, le long des cours d'eau et dans les sites humides. Il existe aussi des populations sporadiques de bouleaux blancs, d'érables négundo, de chênes à gros fruits et de frênes. En Colombie-Britannique, où les prairies sont limitées aux vallées profondes et aux basses terres de l'intérieur, on trouve des peuplements clairsemés de pins à bois lourd, de bouleaux, de peupliers, d'épinettes et d'aulnes du Canada.

10.1.1.2 Terres forestières

Les autorités provinciales font périodiquement des inventaires forestiers et, avec leur concours, le Service canadien des forêts du ministère de l'Environnement établit la statistique à l'échelle nationale.

L'inventaire des forêts du Canada de 1968 donnait 1.244.291 milles carrés de superficie forestière (tableau 10.1), dont 26.616 étaient réservés par la loi pour une utilisation première autre que la production de bois. Le reste était divisé en deux catégories: 919.208 milles carrés aptes à une exploitation régulière et 298.467 inaptes à cause de la lenteur de la régénération et de la croissance. Dans cette seconde catégorie on peut trouver néanmoins des arbres dont la taille est suffisamment importante pour qu'ils aient une valeur marchande, et une plus grande superficie forestière est appelée à faire partie de cette catégorie à mesure que les inventaires se multiplient et se précisent. Jusqu'ici 65% seulement des terres forestières du Canada ont fait l'objet d'inventaires en vue de recueillir des renseignements statistiques fiables sur les superficies et les couverts forestiers.

Au Canada, les provinces possèdent 69% des terres forestières de la Couronne autres que les réserves, le gouvernement fédéral 23% et les particuliers 8%. De l'ensemble des superficies forestières provinciales, 69% sont consacrées à la production de bois, comparativement à moins de 2% dans le cas des terres fédérales. Bien que l'utilisation précise des terres forestières appartenant à des particuliers donne lieu à des conjectures, des études particulières et certaines statistiques permettent de croire que la production du bois demeure l'emploi prédominant en dépit de la tendance à en réserver une certaine partie à des fins récréatives. Au moment de l'inventaire de 1968, il a été évalué que 10% des terres forestières autres que les réserves avaient un peuplement insuffisant pour la production du bois.

Les estimations de bois marchand, ventilées par province au tableau 10.1, sont également sujettes à de constantes révisions à mesure que l'on obtient des inventaires plus précis et plus complets. L'inventaire des forêts du Canada de 1968, dont le champ d'observation avait pourtant été élargi, a donné un volume inférieur à ceux des inventaires précédents. Ce résultat provient de deux facteurs: premièrement, l'inventaire de 1963, qui avait servi de base à l'élaboration des statistiques antérieures à 1968, comportait des estimations approximatives du volume de bois marchand au Labrador, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, régions qui n'ont pas été prises en compte dans l'inventaire de 1968 faute de renseignements fiables; deuxièmement, la Colombie-Britannique a adopté un nouveau mode de déclaration suivant lequel seuls les volumes de bois de taille adulte sont retenus.

10.1.1.3 Arbres des forêts du Canada

Il existe au Canada près de 140 essences forestières, sans compter les différentes sous-espèces et variétés. De ce nombre, 31 représentent des conifères ou «bois tendres», dont environ les deux tiers offrent un intérêt commercial. Moins du cinquième des essences feuillues indigènes ou «bois durs» peut être considéré comme ayant une valeur commerciale.

Les arbres de forêt les plus nombreux au Canada, pour ce qui est du bois sur pied, sont les